

# LE COURRIER DU COMMERCE

JOURNAL DES HALLES & MARCHÉS

Fondé par A. GODARD en 1874

LYON-MARSEILLE

LYON-MARSEILLE

Organe des Intérêts Commerciaux, Agricoles, Maritimes, Industriels et Financiers

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON

TELEPHONE 31-01

BUREAUX à MARSEILLE, 50, Rue des Dominicaines. Téléphone 32-64

TARIF DES ABONNEMENTS

Pour toute la France... UN AN 18 fr. 25 fr.

Abonner un mandat-poste à l'ordre du Directeur

On s'abonne également sans frais dans les bureaux de poste. Les abonnements sont payables d'avance et par anticipation de 10 jours à la date de chaque mois. Ils continuent jusqu'à avis contraire.

TARIF DES ANNONCES

Annonces industrielles, en 4° page, sans contrat... 0 fr. 75 la ligne

Reclames en quatrième page... 1 franc

Chronique troisième page... 1 fr. 50

Chronique deuxième page... 2 francs

Ces prix sont payables à l'avance et à Lyon. Prix spéciaux pour Contrats à l'année

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON

TELEPHONE 31-01

BUREAUX à MARSEILLE, 50, Rue des Dominicaines. Téléphone 32-64

S'adresser à Lyon pour tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et la Publicité à M. L. GODARD, Directeur-Rédacteur en chef

## Peu et cher valent mieux que rien

Dù notre modestie mal connue (les journalistes ne sont pas modestes!) en souffrir, une fois encore nous devons à la vérité de faire remarquer que les événements viennent confirmer les théories précédemment exposées dans ce journal.

Le pain bon marché a vécu. On a dû s'incliner devant les raisons majeures invoquées par les Boulangers et bientôt le prix du pain sera, généralement, relevé de près de cinq centimes par kilo.

Toutefois, la sacro-sainte et ridicule marotte du pain au prix immuable pendant la guerre, contre laquelle nous nous sommes toujours élevés, est battue en brèche, et demain on envisagera, sans doute, une nouvelle augmentation du prix du pain.

Aux confères qui croient que leur rôle consiste seulement à leurrer l'opinion publique, à surenchérir les propositions que peuvent faire naître, dans la masse populaire, l'accroissement du coût des denrées de première nécessité, il sera dur de prendre leur parti du pain cher.

Nous, qui cherchons seulement à voir clair, sans idées préconçues, il nous est facile de n'admettre qu'un principe, vieux comme le monde, c'est que le prix d'une denrée doit être en fonction de l'offre et de la demande.

Réduisez la demande ou augmentez l'offre, si vous voulez de la baisse. Contrairement, c'est de la hausse ou, si non, ce sont des méthodes anormales qu'il faut adopter pour maintenir artificiellement le prix de la denrée envisagée.

Tôt ou tard, on doit y renoncer, sinon ce serait le gâchis.

Si, au lieu de 90 millions de quintaux de blés nécessaires à notre consommation nationale et à peu près produits en bonne année ordinaire, on n'en produit plus que 50 millions, du fait de la guerre, et que la consommation reste la même, il est tout naturel que le blé augmente et le pain conséquemment.

Le pain maintenu à 45 centimes, depuis le début de la guerre, ça a été finalement une mauvaise affaire.

Nous pouvons le déclarer maintenant, encore plus catégoriquement que nous l'avons déjà fait et sans être traités d'affameurs, puisque la presse politique semble se rallier à cette opinion.

Le pain allant devenir plus cher, l'augmentation sera moins sensible aux petites bourses, car il faudra essayer d'en moins manger.

On n'aurait pas osé parler de la carte de pain, il y a quelques mois, sans crainte de démolir cette fameuse opinion publique qui, en réalité, est beaucoup plus résistante que voudraient le faire croire ceux qui s'imaginent en être les porte-paroles.

Aujourd'hui, on annonce officieusement, en ces termes, la future carte de pain : « La création de la carte de pain est à l'étude au ministère du ravitaillement depuis quelque temps déjà. Le vœu exprimé aujourd'hui au gouvernement par la commission de l'Agriculture de la Chambre que le pain fût rationné, va hâter la création de cette carte. Le ministère ne pourra terminer ses études que lorsqu'un recensement lui aura fourni des indications précises. Le 15 % du mélange d'orge, seigle et maïs, qui a été décidé en principe, ne pouvant être augmenté sans nuire à la qualité du pain, l'établissement de la carte est une simple mesure de prévoyance et d'économie de farine. »

Simple mesure de prévoyance et d'économie de farine, nous dit-on! Nul ne craint qu'il en soit autrement.

guerre, paiera les charges accumulées par cette soi-disant balaignoire de vouloir le pain bon marché, si ce ne seront, encore et toujours, les agriculteurs, les commerçants, les courtiers de produits agricoles, etc... Cette fausse économie par le bon marché du pain, tout à fait factice, il faudra bien qu'un jour l'Etat rentre dans les débours énormes qu'il s'est imposés par son incurie et son imprévoyance!

On traite de criminels les malheureux paysans qui donnent un peu de blé ou de farine de blé à leurs élevages de bétail, lequel bétail sert aussi à nous nourrir. Mais les plus grands coupables ne sont-ils pas ceux qui, alors qu'il y avait encore abondance en France, payaient à nos paysans français le foin 5 à 8 fr. les 100 kilos et allaient en Amérique faire acheter, par de grands galonnés, les foin de litère à 15 et 20 francs les 100 kilos; qui envoyaient d'autres importants budgétivores acheter du blé, vous savez à quel prix, et avec de l'or, et payaient aux paysans 30 francs d'abord, 33 francs ensuite? »

Voilà ce que l'on m'écrit, avec bien d'autres choses encore que je ne puis reproduire, la censure ne me le permettrait pas.

C'est ce que l'on dira bientôt à ceux qui sont restés en extase devant la politique du pain bon marché, cette politique qui nous a conduits à la situation extrême que M. Fernand David, ancien ministre de l'Agriculture, a défini l'autre jour à la Chambre :

« Nous sommes en présence d'une menace de disette qu'il n'est plus temps de conjurer, mais que nous pouvons encore atténuer. »

Nul n'a démenti cette affirmation. La menace de disette, nous pouvons parfaitement l'atténuer, en rendant des bras à la terre, en réduisant la consommation du pain et en augmentant le prix du blé.

Il vaut mieux se contenter de peu et payer cher que de ne rien avoir du tout. Albert BOUTIN.

## LA CRISE DES TRANSPORTS

Nous recevons la communication suivante d'un nouveau groupement auquel nous souhaitons plein succès : Les Commerçants et Industriels Lyonnais, réunis en assemblée le dimanche 18 février au Palais de la Bourse à Lyon, ont adopté à l'unanimité l'ordre du jour suivant qui sera adressé aux pouvoirs compétents ainsi qu'à leurs représentants au parlement :

En présence du préjudice grave que cause à tout le commerce, à l'industrie et par répercussion aux consommateurs c'est-à-dire à la nation entière, la crise actuelle des transports ;

Considérant que, tout en tenant le plus grand compte des difficultés qu'engendre la situation actuelle il serait possible aux compagnies de chemins de fer en apportant de la méthode et de l'ordre, ainsi que de la bonne volonté, en bénéficiant aussi de l'appui du Gouvernement, d'améliorer de beaucoup l'état de choses présent et de permettre aux transports de s'effectuer sinon de façon normale du moins de façon suffisante et de ne pas arriver, comme on le fait, à la suppression.

Le Groupement des Commerçants et Industriels Lyonnais invite les pouvoirs compétents à apporter aux compagnies l'aide dont elles peuvent avoir besoin, soit en mettant à leur disposition le plus grand nombre possible de prisonniers de guerre, soit en leur permettant de disposer d'une quantité de wagons réquisitionnés par l'autorité militaire et qui ne sont pas employés depuis un laps de temps assez long ;

Invite aussi le Gouvernement à imposer aux compagnies de chemins de fer les dispositions suivantes : La durée d'interruption des services de la P. V., G. V. ou colis postaux ne pourra excéder 3 jours consécutifs et la période d'ouverture qui suivra devra être de durée au moins équivalente ;

Aucune restriction de nature de marchandises ne devra être faite, seule la limite au poids de 300 kilos par expédition en G. V. peut être maintenue. La période d'interruption des transports devra être notifiée par voie de presse, au moins 24 heures à l'avance.

Pour faciliter les compagnies dans l'application de ces mesures, l'accès des gares de messageries pourra n'être autorisé aux voitures chargées qu'autant que ces chargements seront accompagnés des déclarations dûment visées et des fiches de transport.

Le Groupe Amical des Commerçants et Industriels Lyonnais demande à ses représentants au Parlement de soutenir auprès du gouvernement les revendications ci-dessus et l'application des mesures d'ordre et d'organisation qu'ils préconisent et qui seules pourront mettre de lutter contre un ennemi méthodiquement organisé et permettront aussi au pays de vivre et de résister jusqu'au jour prochain de la victoire définitive pour le triomphe de la civilisation et de la liberté.

## CARTE DE PAIN

Nous aurons un demi-kilo par jour par personne

La question de la carte de pain a été posée et presque résolue au cours d'une séance tenue mercredi par la commission de l'Agriculture, et au cours de laquelle M. Herriot, ministre du ravitaillement, a été entendu sur le projet gouvernemental relatif au mélange des farines de succédanés à la farine de froment.

La commission, en effet, ne s'est pas bornée à approuver les conclusions de M. Victor Boret, tendant à l'adoption du projet du gouvernement sous réserve de certaines modifications, que le ministre a, d'ailleurs, acceptées. Elle a, sur les instances de son rapporteur, invité le ministre à faire acheter, par de grands galonnés, les foin de litère à 15 et 20 francs les 100 kilos; qui envoyaient d'autres importants budgétivores acheter du blé, vous savez à quel prix, et avec de l'or, et payaient aux paysans 30 francs d'abord, 33 francs ensuite? »

La commission tout entière a été également d'accord avec lui pour prier M. Herriot d'insister auprès du gouvernement pour que les 250.000 agriculteurs des vieilles classes absolument indispensables pour mettre en valeur les terres en friche et éviter au pays la disette de pain, soient renvoyés à l'agriculture.

Au ministère du ravitaillement, on déclare que l'établissement de la carte de pain n'aurait pas le sens d'une restriction de la consommation normale, mais bien de la répartition rationnelle et équitable du pain, à l'exemple de ce qui se fait en Angleterre et en Italie. La ration globale sera calculée à raison de un demi-kilo par jour et par personne. Les rations d'enfant étant moins fortes, il restera un excédent permettant d'augmenter la ration des adultes appartenant à certaines catégories, telles que les travailleurs fournissant un gros effort physique.

La proportion du mélange constituant le pain reste fixée à 15 % au maximum. La quantité de farine de froment ne sera pas réduite.

LES ÉCHOS ET INFORMATIONS

L'Orléans, forçant le blocus allemand, est arrivé à Bordeaux. Nous avons fait une réception enthousiaste aux courageux Américains qui, malgré la menace boche, n'avaient pas hésité à franchir l'océan.

Les Américains, d'ailleurs, commencent à se fâcher. M. Wilson, le pacifiste d'il y a quelques mois, se sent maintenant une âme de guerrier. On peut croire que d'ici peu de temps de grands changements se produiront de ce côté. Un peuple de plus viendra lutter aux côtés des alliés pour le bon droit.

Nous manquons de charbon. De nombreux moulins faute de combustibles ont dû s'arrêter. Qu'attend-on pour renvoyer les meuniers mobilisés qui pourraient rouvrir leurs moulins marchant par la force hydraulique. Les sursis d'appel leur seraient-ils accordés quand il sera trop tard ? Il nous faut du pain. Que nos gouvernants se servent de tous les moyens en leur pouvoir pour nous en donner.

Le charbon manque... Et le gouvernement vient d'adresser une circulaire à tous les préfets, leur enjoignant de recenser les stocks de charbon chez les commerçants, les particuliers et les usines. Nous ne savons si l'on découvrira de grosses provisions de charbons mais nous sommes heureux quand même de ce projet.

Les bureaux auront un petit travail supplémentaire... Et la paperasse va s'accumuler un peu plus dans la grande administration de l'Etat.

La Croix de guerre beige vient d'être remise au roi d'Italie, au duc d'Aoste, au comte de Turin et aux ducs de Pouilles et de Bergame.

## Et les Experts-Meuniers

Dans sa réunion du 23 février dernier, la Chambre syndicale de la Meunerie lyonnaise a examiné la question des contraventions dressées récemment à certains meuniers de la région, pour non-conformité de la qualité des farines avec le type officiel déposé dans les préfectures.

M. Terrier, meunier à Chazey-Bons, a fait remarquer que ce propos, combien il était difficile d'obtenir un type uniforme avec des blés de qualités différentes.

Le même meunier a fait remarquer combien il était regrettable que les experts-meuniers désignés par le Ministère de l'Agriculture, ne soient pas toujours appelés à donner leur avis, concurremment avec les agents du Service des fraudes, dont les connaissances, en la matière, sont très fréquemment insuffisantes.

La Chambre syndicale, sur la proposition de M. Terrier, a donc décidé d'écrire à M. Roux, directeur du service de répression des fraudes à Paris, en vue d'insister pour qu'il donne des instructions aux divers laboratoires, pour que les experts-meuniers soient toujours appelés à donner leur avis sur la qualité des farines ayant donné lieu à l'établissement d'un procès-verbal par ses agents.

## TRIBUNE LIBRE

Nous recevons la lettre suivante : Monsieur le Directeur du Courrier du Commerce, Lyon.

Je tiens tout d'abord à vous avertir, si toutefois vous voulez bien accueillir ma prose avec votre bonne grâce habituelle, que l'annonce suivante se passe dans une ville où je fais un séjour de temps en temps par ordre de mon médecin; ceci dit pour que le public ne se figure pas que j'écris un article à Clé, or, il n'y a jamais eu de clé, ou s'il y a pu en avoir une, j'ai jeté dans l'étang du Parc de la Tête d'Or.

Donc, ayant appris, comme tout le monde, par l'Officiel de Bron que le chef de gare de Saint-Robert venait d'être appelé au poste si envié de Directeur de l'Hygiène publique, je suis parti, sur l'ordre de la rédaction du Courrier du Commerce, interviewer ce haut fonctionnaire et connaître le pourquoi de cette nomination que d'aucuns trouvaient peu catholique.

Les trains étant, comme vous le savez, à peu près inexistants, je me suis fait transporter en palanquin (la Direction du Courrier ne reculant devant aucun sacrifice, tel Abraham, m'avait lesté d'un paquet énorme de billets décriés de la Chambre de commerce). Dans une pièce sombre, mais juste, M. le futur Directeur me reçoit avec l'urbanité bien connue de tous les fonctionnaires de l'administration des chemins de fer quand on leur demande l'heure de départ du train de 8 heures 47.

Monsieur, me dit-il dès l'abord, vous comprendrez que je suis tenu à la plus extrême réserve, faisant moi-même partie de la territorialité, je ne puis donner aucun chiffre, quelques renseignements moraux, si je puis ainsi parler, et c'est tout.

Certes, Monsieur le Chef... ou plutôt, Monsieur le Directeur, nous ne sommes pourtant pas indiscrets au Courrier du Commerce... Arrêtez, Monsieur, je ne m'occupe pas de commerce, ma qualité de gentilhomme me l'interdit.

Mais, M. le Directeur, au Courrier nous faisons du commerce théorique, mais notre organe bien connu... Il suffit, reprend mon interlocuteur, et, avec ce sourire que Bismarck, parait-il, lui en avait... D'aucuns ont paru scandalisés qu'on ait pensé en haut lieu à un chef de gare pour remplir les hautes fonctions de Directeur de l'Hygiène. Rien pourtant de plus naturel dans notre République démocratique, laïque, obligatoire, consciente et organisée. Jetez un coup d'œil autour de vous, et surtout au-dessus de vous, et dites-moi si l'en est autrement dans tout le corps social ?

Qui voyons-nous, en effet, à la tête de la main-d'œuvre agricole ? Un Académicien distingué. A la tête des Transports et Ravitaillements ? Un médecin tout aussi distingué que l'Académicien, si ce n'est plus.

Descendez quelques échelons de la hiérarchie; voyez, dans nos gares ces officiers qui dirigent presque à leur guise le service des trains, la plupart sont des officiers de réserve qui, dans la vie civile, étaient chapeliers, ébénistes, pédicures ou autres, tous très distingués dans leur genre. Eh bien, ces Messieurs, transformés, un jour au lendemain en cheminots galonnés, n'ont-ils pas fait et ne font-ils pas de l'excellent besogne ? Répondez. M. le Journaliste qui critique toujours tout. Greyoz-vous, qui même en laissant marcher les trains tout seuls, sans horaire fixe, sans mécaniciens, sans chauffeurs, par la seule impulsion de la vapeur. Greyoz-vous, dis-je qu'on serait arrivé à une désorganisation des transports aussi complète, aussi absolue ? Je ne le pense pas.

Le médecin distingué a transporté et appliqué dans le domaine de la circulation les saines doctrines du Corps médical. Que voit-on, en effet, dans les cliniques ? Quand un organe du corps humain est trop profondément touché, qu'il ne remplit plus de façon convenable son service, on le retranche; c'est le sujet d'une belle opération souvent, et le malade est sauvé.

Il en a été de même pour les transports par chemin de fer, ce membre important du Corps social. Les crises — nombreuses de cet organe — faisaient souffrir par périodes plus ou moins longues.

Une opération radicale est arrivée à supprimer cette douleur en en supprimant la cause, les transports n'existant plus, ne peuvent plus faire souffrir personne.

Et ne croyez pas que cette opération ait été douloureuse, pas le moins du monde — anodine, vous dis-je — aussi bénigne que le clystère de M. Purgon.

Pour arriver à ce résultat, on a administré au public des doses savamment posées, de chloroforme... gares fermées à la P. V. un jour ou deux par semaine — à la grande, quelques jours de temps en temps — interdiction d'expédier ceci, puis cela, puis autre chose, restriction sur la longueur des trajets pour telle matière, puis pour telle autre. Reprise pendant quelques jours sur toutes les lignes sans que le public en sache rien. Ensuite, recommencement des expériences ci-dessus. Bref, de fil en aiguille (c'est le cas de le dire) on en est arrivé sans secousse, sans douleur, sans choc opératoire, presque sans qu'on s'en aperçoive, à obtenir une suppression complète de tout trafic.

Certes, toutes ces interruptions d'expédition ne sont pas annoncées à l'avance à son de trompe, non, le malade se fâche rail et, d'un coup de pied quelque part, réveille dans tous plus exquises ne cessent de réagir dans tout ce qui touche aux transports. Ainsi, pour la période, que nous traversons, cela a commencé, si j'ai bonne mémoire, vers le 5 février.

Une petite circulaire, bien modeste, nous a avertis que la P. V. serait fermée jusqu'au 7. Le bon public se dit que deux jours sont bientôt passés. Le 7, une nouvelle petite circulaire, de plus en plus modeste, reporte au 13 la réouverture. Le 13, une fillo de la précédente proroge cette date au 21. Enfin, la dernière va jusqu'au 27.

A ce moment, je puis le dire à vous puisque vous êtes discret, à cause de la crise du papier, l'Administration, économie de ses deniers, fera simplement placarder devant tous les guichets un avis écrit en belle ronde et ainsi conçu : « Demain, la P. V. sera ouverte et va lenté »

Ceci sans date, naturellement. C'est merveilleux M. le Directeur, mais il me semble que, grâce à ce système, quelques petites choses ont failli manquer, tels le charbon, les pommes de terre, le pétrole, etc... Erreur, Monsieur, erreur; quelques vagues commerçants ont fait courir ce bruit dans le but inavouable de vendre au prix fort leurs fonds de magasin; ainsi, moi qui vous parle, ma cuisinière a acheté, chez mon épicier habituel, au prix de 0,50 le kilo, des pommes de terre inmangeables.

J'ai protesté auprès de ce fournisseur peu scrupuleux qui, poussé dans ses derniers retranchements, m'a avoué que les tubercules livrés lui venaient de son grand-père tué en 70; c'était un souvenir de famille ! Est-ce assez honteux ? — Est-il possible d'être malhonnête à ce point ?

Il en est cependant ainsi, Monsieur, les commerçants sont des êtres peu recommandables... mais je vous ai averti, dès le début, que j'étais tenu à la plus extrême réserve, j'aurais pourtant aimé vous tracer les grandes lignes de mes projets, ce sera pour une autre fois; j'entends la sonnerie annonçant le 5827 qui entrainait son gars jadis à 10 h. 35. Le train, certes, est supprimé, mais le chef de gare et la sonnette sont restés et je suis, pour quelques jours encore, tenu de faire tous les signaux réglementaires devant les rails vides à la place où devrait être le train... Serviteur Monsieur...

Pour copie conforme : H. GROS.

## LES Ventes avec terme convenu POUR LE RETIREMENT

L'obligation de l'acheteur d'opérer le retraitement à pour sanction, en vertu de l'article 1184 du Code civil, le droit pour le vendeur de faire résoudre la vente lorsque le retraitement n'a pas été fait au terme convenu.

Tandis qu'ordinairement, la résolution des contrats pour l'inexécution des obligations n'a lieu qu'en vertu d'un jugement et après mise en demeure du débiteur, le dé. aut de retraitement au terme convenu entraîne au profit du vendeur la résolution de la vente de plein droit et sans sommation.

Art. 1657 du Code civil : En matière de vente de meubles et effets mobiliers, la résolution de la vente aura lieu de plein droit et sans sommation au profit du vendeur après l'expiration du terme convenu pour le retraitement.

Bien entendu, ce droit exceptionnel ne supprime pas au vendeur l'exercice du droit commun, et il peut maintenir et exiger l'exécution de la vente.

La règle de l'article 1657 ne s'applique pas quand c'est par le fait du vendeur que la livraison n'a pas eu lieu : lorsque la marchandise devait être livrée par le vendeur dans les magasins de l'acheteur, par exemple, et que l'offre n'en a pas été faite en ces magasins.

Pour prouver qu'il n'y a pas eu retraitement — par la faute du vendeur — si la chose doit être livrée au domicile de celui-ci, l'acheteur doit lui signifier une sommation de livrer. Si au contraire, la chose doit être livrée dans le domicile ou au magasin de l'acheteur ou dans tout autre lieu convenu, le vendeur, pour se prévaloir de l'article 1657 du Code civil, doit préalablement faire porter ou offrir de faire porter la chose au lieu fixé pour la livraison. (Tribunal de commerce de Marseille, 23 janvier 1912.)

Il est évident que la disposition de l'article 1657 cesse de recevoir son application lorsque le terme, au lieu d'être assigné à l'acheteur pour opérer le retraitement, a été accordé au vendeur pour lui permettre d'effectuer ses livraisons : en pareil cas, le vendeur ne pourrait demander la résolution de la vente pour défaut de retraitement qu'autant qu'il aurait mis l'acheteur en demeure d'opérer le retraitement. (Douai, 7 août 1847. D. P. 49 1 253.)

Voilà : Lyon, Caen et Renan, T. III. Dalloz, nouveau Code civil annoté, article 1657.

En d'autres termes, si le délai de livraison a été consenti par l'acheteur au vendeur, et non par le vendeur à l'acheteur, la règle de l'article 1657 n'est pas applicable.

Dans le doute, le délai doit être stipulé comme stipulé dans l'intérêt des deux parties, et par conséquent l'article 1657 est opposable à l'acheteur.

L'état de guerre est sans influence sur l'application de l'article 1657, ainsi que l'a jugé le tribunal de commerce de Nantes le 31 juillet 1915. J. CLOZEL, Avocat à la Cour d'appel.

## Gaspillages Intolérables

C'est sous ce titre que le Temps signale un certain nombre de faits plus que regrettables.

Un détachement d'artillerie vient cantonner à... Sur ce terrain on aurait pu prendre tel domaine de 150 hectares, actuellement incultes. Pas du tout : on établit le cantonnement sur une belle pièce de luzerne.

Résultat : la luzerne, qui devait produire pendant plusieurs années, est définitivement compromise. Peut-être l'intéressé sera-t-il indemnisé : en ce cas le budget aura été grevé, tandis qu'il eût pu ne pas l'être. Et de toute façon, une richesse aura été perdue.

Autre exemple : On installe à... sur 500 ou 600 hectares, un vaste camp d'exercices. Les terrains qu'il englobe se composent de deux parties : en assez forte proportion, des terrains en friche, ou des terres de très médiocre qualité ; pour le surplus, des terres en culture.

C'est sur des parcelles « ensemençées en blé » qu'on a dès maintenant jeté son dévolu pour installer des tranchées et autres ouvrages de démonstration. Inutile de vous dire l'effet produit sur les populations agricoles.

Et je ne vous parle pas des arbres de nos avenues à jamais dégradés par les chevaux qu'on y attache, faute d'utiliser les pieux dont dispose chaque conducteur.

Je ne vous dis rien de l'essence employée au nettoyage des voitures avec une telle prodigalité; quand nous avons l'honneur d'abriter les autos du G. Q. G. que l'essence versée dans les égouts arrivait par là à empoisonner les poissons dans un canal à eau courante d'un hectare de superficie.

La pensée des richesses à sauvegarder, l'idée qu'une économie est facile et s'impose, ne viennent à l'esprit de personne; elles ne sont pas plus chez les chefs que chez leurs subordonnés.

Et que dire des « chasses » au poisson faites à la grenade dans certaines rivières; et des destructions de gibier, opérées sans que les distributions de viande à la troupe aient été au moins diminuées en proportion correspondante ?

Mais le mal principal, c'est que des ressources naturelles se trouvent détruites, au détriment de l'intérêt général. Quand, comment, à quel prix, les reconstituera-t-on ?

Nos populations rurales s'indignent et elles pourraient finir par s'inquiéter de tant d'incurie.

Le « Temps » poursuit avec ces considérations : Dans chacun de ses exposés financiers, M. Ribot, ayant signalé l'accroissement considérable des dépenses de l'Etat, conclut à la nécessité de les réduire, et il formule d'excellents conseils.

Seulement, en général, c'est sur les particuliers que le poids en retombe, sous forme d'entraves croissantes au commerce.

Paralyser les affaires est certainement plus simple, pour un bureaucrate, que d'assurer le contrôle des dépenses publiques.

Une politique de suspension ou de désorganisation du travail n'est pas une politique d'économie.

## LA GRANDE NAVIGATION SUR LE RHONE ENTRE LYON ET GENEVE

Le comité franco-suisse du Haut-Rhône, convoqué à Lyon pour le 5 mars au cours de la Foire d'échantillons prendra des délibérations de la plus haute importance en vue de l'ouverture de l'artère fluviale du Haut-Rhône, entre Lyon et Genève, à la grande navigation. MM. Autran et Balmer y représenteront les intérêts genevois.

SITUATION ET COURS DES BOURSES, HALLES ET MARCHÉS

GRAINS ET FARINES

Marché de Paris

La fin du dégel a été suivie de pluie dans quelques régions. Ces pluies ont lassé les plants en terre. Les labours préparatoires aux semis du printemps sont déjà en retard. Il faut espérer qu'on pourra bientôt les entreprendre. Une campagne est ardemment menée par nos agriculteurs en chambre. Semer du blé, disant-il. C'est très bien et nous consentons avec plaisir à la peur de manquer de pain aura été le commencement de la sagesse. Mieux vaut tard que jamais ; mais nous espérons que le système des taxations sera bientôt aboli. Ce n'est qu'en rendant la liberté au commerce des grains, en laissant les échanges libres de tout contrôle que l'on arrivera à faire produire du blé. Nos gouvernants le comprennent-ils ? Revendront-ils sur les gaires commises depuis le début de la guerre par leurs prédécesseurs. Souhaitons-le pour eux et pour nous. Assistance nombreuse au marché, mais peu d'affaires. C'est le marasme complet. Blés. — Le ravitaillement civil n'a pas fait merveille ces derniers jours. Ses livraisons ont été des plus restreintes. Les moulins, faute de grains, ne peuvent marcher constamment. Certains sont arrêtés. Gare la pénurie de pain si cela continue encore quelque temps. Toutes les régions, principalement le Midi, le Centre, le Lyonnais, le Dauphiné, le Nord et l'Est font de nombreuses demandes que l'on ne peut malheureusement servir. Cours nominaux. Sur les marchés étrangers les cours, ces derniers temps, ont été régis par les événements politiques. L'annonce des menaces allemandes de torpiller les navires neutres avait congestionné les ports et amené la baisse. Ces jours derniers les transports ayant recommencé leurs services, les ports se vident, la marchandise se raréfie et la hausse se produit à nouveau. Farines. — Demande active de toutes les régions, mais livraisons difficiles. Les montiers, ainsi que nous le disions plus haut ne reçoivent pas de blés en quantité suffisante, ils ne peuvent livrer. Cours en hausse. On cote de 43.50 à 43.75 au départ des usines, farines de riz de 90 à 100 francs. Sons. — Offres très réduites. De Bretagne on vient acheter dans la région de Lyon. Les besoins sont si grands que l'on ne s'occupe nullement de la taxe qui est largement dépassée. Seigles. — On fait de rares affaires à 31.50 départ prix de la taxe. Bonnes demandes en distillerie et meunerie. Orges. — La malterie et la brasserie ont de gros besoins et la culture, le sachant, ne veut pas livrer au prix de la taxe. Maïs. — Affaires presque nulles, les stocks étant extrêmement réduits. Quelques lots de Plata et d'Indo-Chine sont traités de 45 à 46 fr. dans les ports. Les prix en café restent invariables. Avoines. — Offres réduites. Le Midi est toujours gros acheteur. Les affaires si l'on peut appeler ce qui se fait, des affaires se traitent au prix de la taxe. Pas de vendeurs en avoines étrangères. Sarrasins. — Les stocks s'épuisent en Bretagne, aussi la tendance est-elle très ferme à des prix en hausse sensible. Les provenances de Bretagne valent de 42 à 42.50 ; celles de la Manche, de la Normandie, du Limousin et de la Mayenne ont monté de 42.50 à 43.25.

Marché de Marseille

Jeudi 1er mars. BLES TENDRES. — Ravitaillement civil 32,75 palan Marseille; 33,75 palan Marseille, rendu franco. BLES DURS. — Aubaines ou buissons, 38 fr.; aubaines, 39 fr.; godelles d'Auvergne, 38,25 gare départ. Fard, et Max PALM, Courtiers-Représentants, 10, rue de la République, MARSEILLE. — Graines blanches issues Farines. J. MALLARD, courtier-représentant, 10, rue Pavé-d'Amour, MARSEILLE. — Graines blanches issues Farines. Lundi, 28 février. FARINES ET ISSUES. — Farines. — Marché inchangé. — Farines réglementaires 42 francs et les graux D. 40 fr.; le tout au 100 kilos logés gare Marseille, paiement comptant. Issues. — Les affaires sont toujours nulles à cause du manque de marchandise. Jeudi 1er mars. FARINES ET ISSUES. — Farines. — Nous cotons : réglementaires, 42 fr.; graux D, 40 fr. Le tout au 100 kilos logés gare Marseille, paiement comptant net. Issues. — Marché inchangé. Affaires toujours nulles, marchandise absolument introuvable. Auguste PFISTER, courtier, 32, rue Paradis, Marseille. — Tél. 48-61. — (Grains, farines et issues.)

Marché de Lyon

Vendredi 2 mars. Le compte rendu des marchés aux grains devient de plus en plus monotone, on ne peut toujours que répéter la même chose, plus ou moins des commerçants, de l'agriculture au sujet des transports par lesquels les responsables ont l'air de faire beaucoup, s'agitant malheureusement comme la mouche du coche, sans résultat. Après les transports, ce sont les taxations, les réquisitions, les unes et les autres faites en dépit de tout sens commun, qui viennent empêcher les transactions. Avec le régime actuel, une pareille organisation, ou plutôt une telle désorganisation, nous allons à grands pas vers la ruine économique. La pente serait déjà des plus difficiles à ramener, que l'on ne s'efforce pas de faire. Tant que les taxes et les projets de loi nous défont, les agriculteurs, de fortune, ne serviront à rien. Le dégel est maintenant terminé. On va pouvoir recommencer les travaux préparatoires aux semences du printemps. Le temps a l'air de se mettre à la pluie. BLES. — Marasme complet. Le commerce n'a plus le goût à traiter aucune affaire, le blé est rare, puis on ne peut recevoir les quantités commandées. Prix fermes. La minoterie a un gros déficit de grains, elle ne peut continuer à moudre. Gare la disette de pain. Pour y remédier, on parle de la carte de pain. Ce donnera cette nouvelle organisation ? Rappelons les prix de la taxe : Blés indigènes en culture ..... 31 .. Blés indigènes à la consommation ..... 31 50 .. Les 100 kilos. FARINES. — La boulangerie manque de farine. Nombreuses demandes. On cote : farines 80 %, taxe officielle, 43 fr. les 100 kilos pris à l'usine ou 43,80 rendus en boulangerie, plus ou moins facturés et repris au même prix. DEMANDES. — Demandes toujours nombreuses. Cours très fermes toujours en hausse, bien supérieurs à la fameuse taxe que nous rappelons cependant, nous nous conformerons à ses vœux de la culture. Taxe officielle : sons tout venant, 18 francs les 100 kilos départ ou 19,80 les 100 kilos rendus.

SEIGLES. — Toujours pas d'affaires.

Taxe officielle : 30 fr. les 100 kilos pris chez le producteur, plus 1,50 pour frais de manutention. AVOINES. — Les cours se maintiennent. Demandes nombreuses. Peu d'offres, livraisons difficiles. On cote : Avoines Dauphiné-Lyonnais grises ..... 30 30 25 ditto noires ..... 30 50 30 75 Les 100 kilos rendus Lyon. Avoines grises d'hiver Poitou Centre ..... 30 75 31 .. Avoines noires du Centre ..... 30 25 30 50 Les 100 kilos départ. ORGES. — La culture ne fait aucune offre. Taxe officielle : 31 francs les 100 kilos, pris chez le producteur, plus 1,50 pour frais de manutention. La farine d'orge non taxée est toujours aux mêmes cours.

MAIS. — Cours fermes.

Arrivages difficiles par suite du manque de wagons. On cote en dédit, 45 fr. au Havre; 44 fr. à Orléans; 46 fr. à Marseille; 47 fr. à Dunkerque. SARRASINS. — Bonnes demandes, mais les livraisons ne se font pas; les wagons manquant complètement. On cote les sarrasins provenance Bretagne, 42 à 43 fr. les 100 kilos nus départ.

Marché de Marseille

Jeudi 1er mars. BLES TENDRES. — Ravitaillement civil 32,75 palan Marseille; 33,75 palan Marseille, rendu franco. BLES DURS. — Aubaines ou buissons, 38 fr.; aubaines, 39 fr.; godelles d'Auvergne, 38,25 gare départ. Fard, et Max PALM, Courtiers-Représentants, 10, rue de la République, MARSEILLE. — Graines blanches issues Farines. J. MALLARD, courtier-représentant, 10, rue Pavé-d'Amour, MARSEILLE. — Graines blanches issues Farines. Lundi, 28 février. FARINES ET ISSUES. — Farines. — Marché inchangé. — Farines réglementaires 42 francs et les graux D. 40 fr.; le tout au 100 kilos logés gare Marseille, paiement comptant. Issues. — Les affaires sont toujours nulles à cause du manque de marchandise. Jeudi 1er mars. FARINES ET ISSUES. — Farines. — Nous cotons : réglementaires, 42 fr.; graux D, 40 fr. Le tout au 100 kilos logés gare Marseille, paiement comptant net. Issues. — Marché inchangé. Affaires toujours nulles, marchandise absolument introuvable. Auguste PFISTER, courtier, 32, rue Paradis, Marseille. — Tél. 48-61. — (Grains, farines et issues.)

LE PUY

Le beau temps est revenu, les offres sont plus abondantes, mais les cours restent élevés et que nous ne pouvons indiquer à cause des taxes. Les blés manquent en minoterie, on se demande même si les cessions devant se faire à l'agriculture arriveront à temps pour permettre les semences de printemps, malgré que dans nos régions montagneuses la variété des Manitoba ne soit appelée à donner de grands résultats. On cote : Graine de trèfle violet à 200 fr.; vesces printemps à 45 fr. les 100 kilos. FIRMINY 1er mars. Favorisé par le temps, notre marché était plus important que le marché précédent, principalement pour les pommes de terre dont l'apport était considérable, mais, malgré l'abondance, les pommes de terre ont été vivement enlevées et à des prix très fermes. Notre hall aux grains était peu approvisionné; cours très fermes pour tous les grains, sans variation sensible. Nous cotons : blé choix de 33,50 à 34,50, blé ordinaire de 33 à 34 fr.; avoines blanches et grises de printemps de 32 à 32,50 les 100 kilos. Les issues sont, par continuation, très recherchées et à des prix fort élevés; cours indéterminés, prix nominaux. SABLE-SUR-BARTHE 26 février. Foire importante et assistances nombreuses, peu d'offres en céréales qui commencent à s'épuiser. Il reste encore de l'orge, mais les cultivateurs ne l'offrent qu'après les semences. Cours fermes. Nous cotons : blé choix à 33 fr.; seigle 31; avoine noire 29; grise d'hiver à 29; orge braves, pas de cours; sarrasin à 44 francs de quinquatre; sarrasin à 42,25; son gros à 23 fr. les 100 kilos. Prix autorisés par la préfecture.

NÉCROLOGIE

Nous avons appris avec une grande tristesse le décès de M. Paul Cornillier, secrétaire administratif de la 19e société de secours mutuels des boulangers, fariniers, grainetiers de la ville de Lyon. Les funérailles du regretté secrétaire ont eu lieu le 23 février dernier à Lyon. Dans l'assistance nombreuse étaient plusieurs présidents des syndicats de l'alimentation lyonnaise ainsi que la plupart des membres du bureau de la société, M.M. Tramoy, président; Michel, secrétaire-général; Rabilloud, trésorier; Mouty, secrétaire-adjoint; Charrier, Clément et Augier, administrateurs. La chambre syndicale patronale de la Boulangerie lyonnaise était représentée par M.M. Lambert, président d'honneur; Dumortier, président actif; Meyret, directeur du bureau de placement. Sur la tombe ont pris la parole, le président de la 23e société de secours mutuels dits des marins; Bienner, conseiller municipal du 2e arrondissement; Tramoy, président de la 19e. Chacun a rendu hommage au dévouement et au désintéressement du défunt. Nous adressons à sa famille, l'expression de nos profonds sentiments de condoléances.

PAILLES-FOURRAGES

Marseille, 26 février. — Le marché des fourrages souffre toujours des réquisitions et du manque de wagons. La marchandise qui peut s'expédier se place de bon foins, du 20 francs pour de bons foins, du départ du Jura, Ain, Doubs, Savoie, Isère et limitrophes. Les pailles valent de 9 à 10 fr. au départ des mêmes départements. Paris, 28 février. — Les affaires sont actives, et elles le seraient plus encore, en raison des grands besoins de la graineterie parisienne et de la banlieue, si les réquisitions en culture, et quelques fois sur les routes, n'y faisaient point obstacle. Notre approvisionnement atteignait ce matin, dès la première heure, environ 100 voitures. Les cours sont très fermes sur la paille de blé et les fourrages, particulièrement sur les foins; soutenus sur la paille d'avoine. La paille de seigle est rarement offerte. On cote : paille de blé, pr. choix, de 75 à 80 et de 58 à 68 fr.; paille d'avoine, de 66 à 72 et de 65 à 72 fr.; luzerne, 125 à 135 et de 125 à 135; foin, de 125 à 135 et de 125 à 135; regain de luzerne, de 125 à 130 et de 120 à 130 fr. Ces prix s'entendent aux 104 boîtes de 5 kilos environ, livraison dans Paris au domicile de l'acheteur, frais de camionnage et droits d'entrée compris : 5 fr. pour foins et fourrages, 2,40 pour paille. Pourboire : 1 fr. par 104 boîtes. Firminy, 1er mars. — On cote : foin première qualité, 21 à 22 fr.; deuxième qualité, 20 à 21 fr.; paille de seigle, 5 à 6 fr. les 100 kilos. Cours très fermes marchandises recherchées, principalement les foins. Marseille, 1er mars. — Le marché des fourrages souffre toujours des réquisitions et du manque de wagons. La marchandise expédiable se placerait facilement de 20 à 22 fr. départ.

PAQUELET (maison Moussier, courtier Lyon, 5, rue de la Barre, 5, Lyon. Fflster Aug, 32, rue Paradis, Marseille

GRAINES FOURRAGERES

Le Puy, 28 février. — On cote : graine trèfle violet, 200 fr.; vesces de printemps, 45 fr. les 100 kilos. Paris, 28 février. — Les expéditions des gares de l'intérieur commencent à se faire un peu plus librement; par contre, les départs de bateaux sont de plus en plus irréguliers, ce qui rend les ventes à l'étranger très difficiles. Les affaires sont calmes en ce moment mais il ne peut y avoir de baisse les stocks en toutes grains étant très réduits et les besoins à couvrir nécessitent encore de grandes quantités de marchandises. Mêmes cours que le précédent. Buxy, 1er mars. — On cote : graine trèfle violet, 170 à 175 fr.; les 100 kilos; graine de sainfoin simple, 3,75 à 4 fr. le double décalitre; vesces, 40 à 45 fr. les 100 kilos.

POMMES DE TERRE

Lyon, 1er mars. — Malgré les prix élevés proposés aux vendeurs, on ne peut obtenir que de rares offres, et la demande se fait de plus en plus pressante. Il serait bien temps qu'on favorise les expéditions pour les semences, car il est à redouter que la pomme de terre n'arrive à temps, et alors que sera la récolte à la saison prochaine ? Quant à la consommation, les acheteurs sont aux abois, aucun stock n'ayant été fait avant le gel, et les besoins sont de plus en plus pressants. Toujours impossible d'établir une cote sérieuse, on traite au fur et à mesure des offres, sans prix établis.

PAQUELET (maison Moussier, courtier Lyon, 5, rue de la Barre, 5, Lyon. Fflster Aug, 32, rue Paradis, Marseille

POMMES DE TERRE

Lyon, 1er mars. — Malgré les prix élevés proposés aux vendeurs, on ne peut obtenir que de rares offres, et la demande se fait de plus en plus pressante. Il serait bien temps qu'on favorise les expéditions pour les semences, car il est à redouter que la pomme de terre n'arrive à temps, et alors que sera la récolte à la saison prochaine ? Quant à la consommation, les acheteurs sont aux abois, aucun stock n'ayant été fait avant le gel, et les besoins sont de plus en plus pressants. Toujours impossible d'établir une cote sérieuse, on traite au fur et à mesure des offres, sans prix établis.

Bourgoin, 1er mars. — On cote : pommes de terre Beauvais, 22 à 23 fr. les 100 kilos.

Firminy, 1er mars. — On cote : pommes de terre violettes, 21,50 à 22 fr.; jaunes, 21 à 21,50 les 100 kilos. Cours très fermes, tendance à la hausse.

FÉGULES & DERIVES

Paris, 28 février. — La marchandise se raréfie de plus en plus. Quelques feuleries arrêtent leur fabrication faute de charbon, de sorte que les pommes de terre restent en souffrance dans leurs magasins. La tendance est toujours très ferme et les prix accusent une nouvelle avance de 2 fr. à 2 fr. 50. La féculle supérieure vaut de 128,50 à 129,50; la première en grains 127 fr. à 128,50 les 100 kilos.

NOIX, CERNEAUX

Bordeaux, 27 février. — On cote : noix en sacs Marbots 54 fr. les 50 kilos; cerneaux en caisse extra 340 fr.; invalides 285 fr. les 100 kilos.

CHOUX, CAROTTES, OIGNONS

Paris, 28 février. — Les affaires en carottes restent toujours limitées à de très petits lots, que les vendeurs tiennent de 360 à 380 fr. les 1.000 kilos départ. Quant au navet, il est presque introuvable et l'on parle, pour cette marchandise, de 500 à 550 fr. les 1.000 kilos. L'oignon, immédiatement disponible, est tenu aussi passablement cher; mais il serait possible de s'en procurer en Bretagne de 370 à 380 fr. les 1.000 kilos départ.

LEGUMES SECS

Le Puy, 28 février. — On cote : haricots blancs, 135 fr.; haricots couleurs, 120 fr.; lentilles cériques, 100 fr.; pois blancs, 65 fr. les 100 kilos. Buxy, 1er mars. — On cote : haricots, 120 à 125 fr. les 100 kilos. Marchandise très demandée et devient rare, malgré les prix très élevés.

PRIMEURS, LEGUMES FRAIS

Lyon, 2 mars. — Ventes actuelles très actives pour tous les articles. Les choux-fleurs gros et blancs sont surtout recherchés. On cote Var : Choux-fleurs gros et blancs 12 à 16; ordinaires 6 à 9; artichauts beaux 2,50 à 3,50; salades belles 1,20 à 2,50 la douzaine; Hollande poéuse 80 à 90 fr. les 100 kilos. On cote Midi : Choux-fleurs beaux et blancs 7 à 12; ordinaires 4 à 5; salades belles 0,80 à 1,75 la douzaine; épinards suivant beauté 40 à 60 les 100 kilos. Châteaufort, 1er mars. — Tendances toujours bien soutenues. Choux, navets, carottes et salades sont demandés avec des prix bien tenus. On cote : pommes 70 à 100; dattes 120; noix 90 à 130; figues 100 à 165; poignées de terre 33 à 35; oignons 40 à 45; carottes 20 à 23; échalotes 30; navets 15 à 18; epinards 60; persil 150; pissenlits 30; le tout selon grosseur et aux 100 kilos. Choux-fleurs 5 à 9; choux pointus 1 à 1,60; choux verts 2 à 3; salades : rissées 1 à 2,75; laitues 1 à 2,50; escarottes 1 à 2,50; romaines 1 à 1,75; artichauts 2 à 3,50; celeris 4, le tout selon grosseur et à la douzaine. Aux en chaînes 6 à 12; oignons 3 à 5 fr. les 12 chaînes; poireaux 3 à 4; carottes 0,75 à 1; radis 0,50; oignons nouveaux 1,75 les 12 boîtes. Oranges 6 à 8; mandarines 6 à 7; citrons c fr. le cent.

HUILES

Marseille, 26 février. — Nous cotons : huiles d'arachides : neutre de Huile à 212 francs; raffinée 225 fr. Huile de sésame : raffinée 225 fr. Huiles de graines à fabriquer : arachides disp. 190 francs; livr. 195 fr.; coprahs 193 fr.; livr. 195; le tout aux 100 kilos sans gare Marseille, paiement comptant 1 %. Marseille, 1er mars. — Nous cotons : Huiles d'arachides : neutre de 210 à 212; raffinée 225. Huile de sésame : raffinée 225. Huiles de graines à fabriquer : arachides disp. 190, livr. 195; coprah disp. 193, livr. 195; les 100 kilos sans gare Marseille comptant 1 %.

HUILES MINERALES, PETROLES

Lyon, 2 mars. — Cours en hausse. On cote : pétrole ordinaire 43,25; essence 73,50 l'hectolitre; saxoline 47,50 la caisse. Paris, 2 mars. — Hausse. Cours fermes. On cote : pétrole ordinaire 40 fr. essence minérale 71 fr.; saxoline 46 fr. la caisse de 10 bidons de 5 litres, emballage compris et repris sur 20 fr.; benzol mouton 50 fr. le caisse de 10 bidons; 5 litres, emballage compris et repris sur 20 fr. Huile de Saxon 67 fr. la caisse de 20 bidons de 2 litres emballage compris et repris à 20 francs.

SUIFS & CORPS GRAS

Paris, 28 février. — Les offres restent sans importance en raison de la rareté de la marchandise. Mercredi dernier le suif indigène était sans changement à 160 fr. les 100 kilos. Le marché ayant lieu trop tard, nous publierons la cote de ce soir dans notre prochain numéro. Marseille, 26 février. — On cote : suif de pays 160 fr.; moutons d'Australie 172 fr. les 100 kilos. Glycérine. — De saponification 220 fr. de lessive 80 % 145 fr.; lessive 40 % 40 francs. Oléine de saponification 150 fr.; distillation 140 fr.; stéarine pure saponification 245 à 255 francs. Goudron stéarique 25 fr.; poids brut pour belle qualité.

Liverpool, 27 février. — Tendances ferme. On cote : suif de bœuf Plata disponible 59 à 61/6 (163,90 à 170,83 les 100 kilos); de bœuf d'Australie fin disponible 60/6 à 61/6 (168,00 à 170,83 les 100 kilos); mouton d'Australie disponible 62 à 63/6 (172,23 à 176,40); dito mixed disponible 55/6 à 57 par cwt (154,17 à 158,36 les 100 kilos).

Londres, 27 février. — On cote suif mouton d'Australie bon à fin 62/6 à 64 (173,62 à 177,79 les 100 kilos); suif de bœuf bon à fin 58 à 60 (160,00 à 165,00 les 100 kilos).

100 kilos); dito mixed 54 à 57/6 (150,01 à 159,75).

New-York, 27 février. — On cote suif spécial en tierces 157,79 les 100 kilos; homogénéisés 154,57.

SUCRES, MELASSES

Bordeaux, 27 février. — On cote : Sucres bruts, marinique, Guadeloupe, Réunion : premiers jets, n° 3 94,50 à 95; roux les 88 83 à 84; 2° jets, le sucre 30 à 88; 3° jets 75 à 80 francs et les 100 kilos. sucres raffinés. — En pains, pr. choix 143 à 145; casses ranges 131 à 132; pains blancs 140 à 143; végétaux 140 à 140; merrises 65 à 80 francs et les 100 kilos. New-York, 27 février. — Clôture. On cote : sucre centrifuge 96°, droit payé 92-92 1/2 (92-92 1/2). On cote : mars 442 (438); avril 450 (440); juillet 460 (453); septembre 461 (57) 417 1/2 (417 1/2); cristallisé n° 5 417 1/2 (417 1/2); cubes l'ate n° 1 417 1/2 (417 1/2). Cuba, 28 février. — Recettes dans les ports : 102.246 cette semaine (76.120 la semaine passée et 143.302 l'an passé). Usines en activité : 181. Temps favorable. Stock des sucres à Paris le 28 février. — Stock des sucres de la veille 288.633 (264.044 l'an passé); entrées 535 (292 l'an passé); sorties 3.000 (1.815 l'an passé); stock à ce jour 286.218 (263.051 l'an passé); diminution 2.465 (1.613 l'an passé).

MIELS, CIRES

Le Havre, 26 février. — Miel. — On cote les 100 kilos à l'aquette : Guin 100 à 100; Mexique (européen) 160 à 115 fr.; Haiti (entr.) 140 à 100; Cuba (europ.) 130 à 145 fr. Cire. — On cote la cire brute : Arrique 1,72 1/2 à 1,75; Chine 2,10 à 2,15; Madagascar 1,90 à 1,95; Haiti 2,25 à 2,50; Siam 2,10 à 2,15; Indes 1,90 à 1,90; demi-kilo à acquit, taxe à déduire; carnauba 300 à 450 fr.; les 100 kilos à l'aquette : blanche du Japon 1,70 à 1,80 le kilo.

SAVONS

Marseille, 3 mars. — Affaires nulles. Le trafic n'existe plus ou peu s'en faut. On cote nominativement : Cuts. Blanc pur à l'huile d'olive, de 132 à 134 fr.; blanc extra pur de 145 à 160; blanc augmenté 132 à 143; blanc au suif de 122 à 125; vert à l'huile de pulpe de 114 à 116 fr.; poudre pur parfumée de 215 à 220 fr.; bleu pur pain ou vil de 124 à 125 fr.; brun extra de 118 à 122 fr. Non cuts. — Selon qualité : blanc ou jaune, marbré bleu ou vert exportation de 60 à 90 fr. Savons durs en barres, en caisses de 60 kilos minimum. Franco gare ou quai Marseille, paiement net, majoration usuelle pour coupages et moulages. Mous en barils les 100 kilos suivant qualité de 48 à 125 fr. Prix à convenir pour petits barils ou boîtes métalliques.

PLUMES & DUVETS

Le Mans, 2 mars. — On cote les plumes, poule de Bresse, 0,60; Châlons, 0,55; Vichy, 0,70; dinde Touraine, 1,50; poulet blanc 1,70; oie blanche vichy, 6,50; oie grise, 6,25; duvet blanc, 15; jabot, 15; foie, 3,50; poulet clair Montargis, 0,70; poule noire de l'Anjou, 0,50.

COTONS

Le Havre, 28 février. — Sur mars 163,75 (163); avril 164,37 (163,62); mai 165 (164,25); juin 165 (164,25); juillet 164,50 (160); août 164,25 (165,87); septembre 163,50 (165,21); octobre 161,87 (163,50); novembre 159,21 (160,62); décembre 158 (160,62); janvier 1618 157,50 (159,12).

Liverpool, 28 février. — Les importations de coton se totalisent par 10,470 balles; il y a une hausse de 7 % sur américains et brésiliens; les cotons égyptiens sont inchangés.

New-York, 28 février. — On cote : coton disponible 17 (17,05); mars 16,79 (16,91); avril 16,70 (16,90); mai 16,65 (16,74); juin 16,82 (16,70); juillet 16,60 (16,68); août 16,43 (16,46); septembre 16,08 (16,41); octobre 16,02 (16); décembre 16,06 (16,10); janvier 1918, 16,11 (16,16).

Recettes quotidiennes dans les ports de la Grande-Bretagne, 3.000 balles (3.000 la veille); recettes quotidiennes dans les ports du Golfe, 12.000 balles (11.000 la veille).

Exportations quotidiennes pour la Grande-Bretagne, 9.000 balles (6.000 la veille); exportations quotidiennes pour le Continent, 13.000 balles (8.000 la veille).

Les cotons débuts soutenus, fléchissent sur des câbles décourageants, des liquidations, se raffermissant sur des achats de l'étranger et des maisons de disponible, de meilleures conditions du marché des cotons manufacturés, des besoins plus importants des filateurs du Sud, faiblissent sur des ventes de New-Orléans et des liquidations. Clôture soutenue.

Washington, 27 février. — Les exportations de coton pour la semaine finissant le 24 février furent d'environ la moitié de celles de la semaine précédente, soit 74.989. Depuis le 1er août l'exportation fut de 4.011.612 balles contre 3.489.000 balles pendant la période correspondante de l'an passé.

Nouvelle-Orléans, 28 février. — Clôture. On cote : coton : disponible 16,63 cents la livre.

GUIRS

Bordeaux, 27 février. — On cote importation : Montevideo, sacs, 230 à 260; Buenos-Ayres, sacs 220 à 250; salés vaches matadores, bœufs 200 à 260; vaches, 220 à 270; Sénégal et Gorée 200 à 230; Dakar, sacs 175 à 220; salés sacs 110 à 125; Konkary sacs 225 à 270 francs; Soudan, sacs, 140 à 180 francs et les 50 kilos.

SACS

Lyon, 2 mars. — Marché très ferme. On cote : sacs à farine neufs fermes à l'usine 12 kilos 800 grammes environ, 1,90 à 2 fr.; 100 kilos 700 grammes environ 1,70 à 1,80; grandes difficultés de fabrication en neufs par suite du manque de main-d'œuvre et de charbon, livraisons très difficiles. Sacs à farine usagés Lyon 125 kilos, marques diverses en boulangerie, 1,60 à 1,70; 100 kilos, 1,50 à 1,60. La crise des transports léso le commerce. Tendances toujours à la hausse.

PRODUITS RESINEUX

Bordeaux, 27 février. — On cote : essai ou gac bordelaise, en pétrole, essence ou gac bordelaise, paiement comptant, tare réelle des fûts, 182 à 187 les 100 kilos. Colophanes. — Extra colophane 64,50; ordinaire 63; demi-colophane 62,50 prix gares départ Landes et aux 100 kilos. Brais. — Clair 62; noir 61,50; demi-clair 61 fr. les 100 kilos.

GOMMES

Bordeaux, 27 février. — On cote : Sonagui, bas du Jouve 185; Galani, 170 francs; Sallabroda, 95 francs les 100 kilos.

CAOUTCHOUCS

Bordeaux, 27 février. — On cote : Conakry Niggers, janières et plaques, 7,25 à 7,50; Guinée Niggers 7,25 à 7,50; Bissao Niggers, boules 7,25 à 7,50; Funtumia Côte d'Ivoire, feuilles 7,25 à 7,50; Casamance A. 7,25 à 7,50; A. M. 4; Lumpas Côte d'Ivoire 3,50; Congo 7 à 7,50 le kilo. Paris, 28 février. — Marché plus facile. On cote : crêpes pâles First Latex, 11 fr.; crêpes brunes, 10,50; Para fin, 11,50; feuilles fumées, 41 fr.; Congo noir, 8 fr.; Congo rouge, 7,75; Conakry, 8 fr.

BOIS

Lyon, 2 mars. — On cote : bois de boulangerie 17 à 18 fr. le stère, rendu à la porte du boulanger; bois chaufage à 90 à 100 fr. les 100 kilos; bois chauffage : chêne fendu 24 fr.; chênes charmillés, hêtres en bûches rondes 26 fr.; écorées 28 fr. le stère rendu chez l'acheteur. Toujours même marasme dans le commerce des bois. Les arrivages sont toujours nuls. On se demande quand la crise prendra fin.

TOURTEAUX

Marseille, 26 février. — Marché inchangé. Nous cotons : arachides extra 32,75; courant 30,75; Coromandel 28,75; sésame blanc ou jaune 27,75; coprahs cochin 35,75; demi-cochin 34,75; blancs 34,25; courants 33,25; lin 45,75; les 100 kilos, rendus gare Marseille, paiement comptant net. Marseille, 1er mars. — Nous cotons : arachides raffusque extra 32,75; courants 30,75; Coromandel 28,75; sésame blanc ou jaune 27,75; coprahs cochin 35,75; demi-cochin 34,75; blancs 34,25; courant 33,25; lin 45,75; les 100 kilos rendus gare Marseille paiement comptant net.

nible 685 fr.; Bilton 640 fr.; français en vigne 650 fr.; anglais en vigne 670 fr. Plomb. — Antimonieux (10/0/0), 120 fr.; deux affinés 110 fr.; deuxième fusion 93 fr.; laminé en tuyaux (emballage en sus) 120 francs.

Antimoine. — Régule en pain 280 fr.; minimum garanti pur entrepôt 145 à 150; césure de Marseille (entrepôt) 135 à 145; blanc de zinc en poudre de la Vieille-Montagne 235 à 275 fr.

Le tout aux 100 kilos en consommation de douane comptant net sans escompte.

Voir à notre 4<sup>e</sup> page les cours des vieux caoutchoucs, métaux, métaux précieux, papiers, poils, etc.

Denrées coloniales

RIZ Bordeaux, 27 février. — On cote : Saigon, importation, 65 fr.; Type du Japon, 66 francs les 100 kilos.

CAFES

Bordeaux, 27 février. — On cote en entrepôt : Guadeloupe Boniteur 190 à 192; habitants 183 à 185; Nouvelle Calédonie 140 à 160; Java 110 à 130; Puerto Rico 120 à 125; Costa Rica 112 à 118; Mexique 95 à 108; Mysore 130 à 135; Malabar 125 à 130; Salem 132 à 138; Haïti, 108 à 115; Puerto Cabello 100 à 110; Santos 90 à 100; Rio 88 à 98; Bahia 85 à 88 francs et les 50 kilos.

Le Havre, 28 février. — Clôture. On cote : café sur mars 83.75 (84.25); mai 83.50 (84); juillet 82.50 (83); septembre 81.50 (82); novembre 80.75 (81.25); décembre 80 (80).

New-York, 28 février. — Clôture. On cote : café disponible : 9 3/4 (9 3/4); mars 7.90 (7.93); mai 7.78 (7.85); juillet 7.90 (8); septembre 3.01; (3.09); décembre 3.14 (3.23).

Ventes de cafés 80.000 sacs. Les cafés hachés sur des nouvelles satisfaisantes de la récolte. Clôture lourde.

Rio-de-Janeiro, 28 février. Clôture. On cote : café n° 7 Standard 6.500 reis. Recettes du jour 7.000 sacs; stock : 263.000 sacs; expéditions pour les Etats-Unis 43.000 sacs; pour l'Europe 22.000 sacs.

Santos, 28 février. — On cote : café n° 7 Standard 5.500 reis. Recettes du jour 11.000 sacs; recettes de l'intérieur à Saint-Paul 11.000 sacs; stocks 2.203.000 sacs.

Change sur Londres 11 27/32.

CACAOS

Bordeaux, 27 février. — On cote en entrepôt : Maragnan 130 à 140; Bahia préparé 95 à 105; Puerto Cabello 150 à 220; Caraque courant 130 à 135; Guirra Carapan 125 à 130; Accra 95 à 100; Guayaquil Arriba 115 à 120; Guayaquil Machala 110 à 115; Guadeloupe 150 à 155; Martinique 145 à 148; Haïti 85 à 95; Trinidad 115 à 120; San Thome supérieur, de 100 à 105 francs les 50 kilos.

POIVRES

Bordeaux, 27 février. — On cote : Saïgon blanc (au privilège colonial) 230 à 240; noir 175 à 180 francs les 50 kilos.

Engrais chimiques

Nitrate de soude. — La saison agricole est en retard de plusieurs semaines et l'on ne peut se procurer que difficilement les engrais nécessaires. Les quelques quantités de nitrate de soude que l'on peut se procurer, se traitent entre 60 et 61 francs ports de l'Océan et 64 francs ports de la Manche.

Sulfate d'ammoniaque. — La hausse se maintient, on pratique les cours de 67 et 63 francs suivant qualités et provenances.

En Angleterre, les exportations de janvier sont tombées au-dessous de 20.000 tonnes contre 31.000 en janvier 1916.

Superphosphates. — Tendances favorables à la hausse. Les fabricants ne prennent plus de commandes, leurs stocks s'épuisent. Prix sur la base de l'unité d'acide phosphorique soluble eau et citrate départ de Paris.

Engrais. — 13 %, 13,50; 14 %, 13,75 les 100 kilos par wagon complet. Marchandise logée en bons sacs de 100 kilos.

Scories de déphosphoration. — Les expéditions des aciéries sont assez régulières, cours inchangés. On tient toujours le 16 % à 65,50; le 17 % à 68,50; le 18 % à 71,50.

Produits chimiques

Lyon, 28 mars. — On cote : alun ordinaire en morceaux 95 fr.; alun de chrome 550 fr.; acide borique 235 fr.; acide tartrique 725 fr.; acide acétique hors ville 140 fr.; acide oxalique 690 francs; borax, 140 fr.; bichromate de soude potasse 650 fr.; chlorure de soude desséché 450 fr.; sulfate de magnésie 80 fr.; hyposulfite de soude 60 fr.; sulfate de sodium cristallisé (simili) 95 fr.; glycérine blanche pure 300 à 480 fr.; blanc de zinc broyé (simili) 160 francs.

Chlorate de potasse 350 fr.; sulfato d'ammoniaque pour engrais 75 fr.; nitrate de soude neutre 110 fr.; nitrate de potasse neige 300 fr.; sulfato de cuivre 215 fr.; chlorure de chaux 110 fr.; cristaux de soude 17 fr.; soude caustique (très rare); sulfato de fer 22 fr. Le tout aux 100 kilos franco Lyon.

Pour les produits pharmaceutiques, on cote au kilo : antipyrine 54 fr.; sulfato de quinine 200 fr.; bromure de potassium 29 fr.; salicylate de soude 49 francs.

Le sulfato de quinine est réquisitionné.

Bordeaux, 27 février. — On cote : sulfato d'ammoniaque, 62 francs les 100 kilos.

TARTRES ET DERIVES

Bordeaux, 27 février. — On cote droits acquittés : premier blanc Bordeaux 360 à 370; 2<sup>e</sup> blanc, 360 à 370 fr. les 100 kilos.

Cristaux de tartres. — Supérieurs 255 à 260; ordinaires 245 à 250; tartre blanc cristallisé 226 à 230; rouge cristallisé 222 à 224 fr.

Matières de tartre. — 70 0/0, 2,36 2,40; 60 0/0, 2,32 à 2,33; lies seches, 30 0/0 1,42 à 1,45; 20 à 25 0/0 1,05 à 1,08 le degré.

Montpellier, 27 février. — On cote : crème de tartre, 320 fr.; verdat gris en grains, 306 fr. les 100 kilos; tartre

brut le degré, 2,55 pour 70°; 2,60 pour 75°; lie de vin le degré, 1,20 pour 25 à 30° de rendement.

BEURRE, ŒUFS, VOLAILLES

Lyon La Martinière, 2 mars. — On cote : dindes de 10 à 14 fr.; oies de 9 à 12 francs; canards de 4,50 à 6 fr.; volailles, suivant choix de 9 à 11 fr.; poulets ordinaires de 5 à 7 fr.; poulets de grains de 4,50; pigeons de 1,50 à 1,70 la pièce; beurre, suivant qualité de 1,70 à 1,90 le kilo; fromages de vache de 1,60 à 1,80; fromages de chèvre de 2,50 à 2,70 la douzaine; œufs de 2 à 21 fr. le cent.

Il y a une sensible baisse sur le beurre et les œufs. (Vente très active.)

Les Moussières, 28 février. — On cote : beurre, 4,50 le kilo; œufs, 2,20 la douzaine.

Bourgoin, 1<sup>er</sup> mars. — Marché assez bien approvisionné. Vente active. Prix élevés.

On cote : volailles suivant choix, 4 à 4,50; poulets ordinaires, 3 à 3,50 la pièce; beurre suivant qualité, 4,20 à 4,50 le kilo; œufs, 2,25 la douzaine.

POISSONS & COQUILLAGES

Lyon, 2 mars. — Halle des Cordeliers. — Cours des criées du 24 février au 2 mars 1917 : carpes de 1,40 à 1,70; brochets de 2,50 à 3 fr.; tanches de 1,70 à 2 francs; truites de 6 à 8 fr.; écrevisses de 4,50 à 5 fr. le kilo.

Marsé, — Merlus de 2,40 à 2,80; lottes de 2,30 à 2,60; raies ordinaires de 1,40 à 1,40; raies bouclées de 1,60 à 1,80; laus goustes de 6 à 7 fr.; soles de 8 à 9 fr.; raoules de 0,50 à 0,60 le kilo.

Arrivages poissons, 11.000; moules, huîtres, 4.000. Total, 15.000.

Commandez vos imprimés à l'imprimerie L. Godard & C<sup>o</sup>, 9, 11 et 14, rue Villeroi, Lyon.

Bulletin des Vins et Alcools

Vins. — Les transports ne s'améliorant toujours pas, gênent les transactions. Dans presque toutes les places de consommation on se plaint de la diminution du disponible. Des maisons de commerce, faute de provisions, ont dû fermer leurs portes. Si la crise des transports continue on devra, paraît-il, ne boire que de l'eau dans certains pays.

Les cours sont toujours très fermes au vignoble. A Béziers on cote de 64 à 68 francs; à Nîmes de 66 à 71 fr.; à Narbonne, de 65 à 70 fr.

Dès la reprise des transports, les demandes seront nombreuses et la hausse s'accroîtra encore.

Un vignoble les travaux ont repris et sont poussés activement.

Nos Alliés les Anglais viennent d'interdire l'exportation à destination de leur pays, de nos vins. Si cette interdiction doit durer de longs mois ce sera pour notre commerce des vins une grosse perte.

Bercy et Entrepôts. — Arrivages restreints par wagons réservoirs. Des vins d'Algérie débarqués il y a plusieurs jours à Rouen n'ont pas encore remonté la Seine et sont attendus impatiemment à Paris.

Le stock des entrepôts de Bercy qui est en général de 400.000 à 500.000 hectolitres, étant réduit au 31 janvier à 200.918.

Cours fermes. On cote Midi rouges 95, 98 et même 100 francs l'hecto; blancs de 103 à 105 fr. Les vins d'Algérie venus de Constantinois par des taxes spéciales, perçues dans l'ensemble du pays et dont le produit serait réparti entre les communes.

Ces taxes seraient de : 200 francs par hectolitre sur l'alcool; 2 francs par hectolitre sur le vin; 0 fr. 90 par hectolitre sur le cidre; 0 fr.50 par degré hectolitre sur la bière. Ces taxes porteraient le total des droits à 600 francs par hectolitre pour l'alcool, dont un tiers au profit des communes; 5 francs par hectolitre pour le vin, dont deux cinquièmes au profit des communes; 2 fr. 50 par hectolitre sur les cidres, dont 0 fr. 90 au profit des communes, et 1 fr. par degré à l'hectolitre sur les bières, dont 0 fr. 50 au profit des communes.

De nos Correspondants particuliers Nîmes, 26 février. 3/6 B. G. 86° 480 fr.; 3/6 de marc 86° de 315 à 340 fr.; eau-de-vie de marc 52° de 240 à 215 fr. l'hecto. Prix au pris à la propriété.

Vins. — Aramon supérieur 8 à 9°, de 66 à 67 fr.; montagne 9 à 10°, id. 1<sup>er</sup> choix 10°, id. supérieur 11° de 68 à 69 fr.; costières de 70 à 71 fr. l'hecto. Prix au pris à la propriété.

Montpellier, 27 février. Esprit 3/6 bon goût à 85°, manque; eau-de-vie de vin à 52° Montpellier, 280 fr. l'hecto. lre, très rare; de marc à 52° 240 fr.

Vin rouge. — Courant 8 à 9°, 65 à 67; montagne 9 à 10° 68 à 70; sup. 10 à 11° 71 à 72 fr. l'hecto. Selon qualité et conditions.

Buxy, 1<sup>er</sup> mars.

Tendance ferme, vu la difficulté des transports et les réquisitions.

On cote : vins rouges, de 70 à 75 fr.; vins blancs, 120 à 130 fr. les 114 litres.

Avis à nos lecteurs

Nous renouvelons à nos lecteurs qu'il nous est impossible de répondre directement à leurs demandes se rapportant

à des achats ou ventes d'usines, fonds de commerce, de marchandises, matériels, offres d'emplois, représentations, adresses de courriers, etc., etc.

Pour ces questions d'ordre privé, nos lecteurs ont un moyen bien simple d'obtenir satisfaction en utilisant la publicité du journal. Nos petites annonces économiques ont été créées à cette intention et tous ceux qui y ont recouru jusqu'ici n'ont eu qu'à se féliciter.

BESTIAUX

LYON-VAISE

Lundi 26 février. Porcs. — Amenés : 1.222. Renvoi : 0. Apport en somme très important. Vente assez difficile étant donné le gros apport. Baisse très légère.

On payait : la première catégorie de 1,31 à 1,35; la deuxième 1,29; la troisième de 1,20 à 1,23 le demi-kilo.

Mardi 27 février.

Bœufs. — Amenés : 1.041; entrés aux abattoirs : 817; au total : 1.358. Notre marché était bien moins approvisionné que le précédent, puisqu'on comptait 1.041 entrées contre 1.534 il y a huit jours. Cette diminution a rendu les affaires beaucoup plus actives; la tendance des cours était plus fermement tenue, aussi la boucherie a-t-elle à nouveau subi une hausse de 4 à 8 centimes par demi-kilo, sur les cours pratiqués vendredi dernier. Un bœuf Limousin, Bourbonnais, qualité généralement bonne et formant plus de la moitié des entrées, les bêtes de fourniture laissent à désirer.

On cotait le demi-kilo poids mort : première qualité de 1,40 à 1,45; deuxième qualité de 1,25 à 1,30; troisième qualité de 0,95 à 1,10.

Au poids vif, on cotait : première qualité de 0,78 à 0,83; deuxième qualité de 0,65 à 0,70; troisième qualité de 0,45 à 0,55.

Veaux. — Amenés : 630; entrés aux abattoirs : 164; au total : 794. Nous avions pour ainsi dire le même nombre de veaux que la semaine dernière, les transactions se sont faites facilement; en ce qui concerne les cours, c'est toujours la fermeté qui règne, nous avons même constaté un peu de hausse sur les bonnes qualités.

On cotait : première qualité de 1 à 1,05; deuxième qualité de 0,90 à 0,95; troisième qualité de 0,80 à 0,85.

Moutons. — Amenés : 731; entrés aux abattoirs : 1.099; au total : 1.830. Nous avions aujourd'hui 61 moutons de plus que mardi dernier. Les transactions ont un courant ordinaire, les cours n'ont indiqué aucun changement appréciable sur ceux pratiqués il y a huit jours.

On cotait : première qualité de 1,75 à 1,80; deuxième qualité de 1,55 à 1,60; troisième qualité de 1,40 à 1,50.

Judi 1<sup>er</sup> mars.

Moutons. — Amenés : 585; pas de renvoi. — Nous avions 73 moutons de plus que jeudi dernier. Vente plus difficile qu'à l'occasion d'une baisse par suite de l'apport plus important. On cotait : première qualité 1,72 à 1,75; deuxième qualité 1,61; troisième qualité 1,40 à 1,49 le demi-kilo.

Porcs. — Amenés : 457. Apports importants. On cotait : première qualité 1,32 à 1,35; deuxième 1,28; troisième 1,17 à 1,20 le demi-kilo.

Vendredi 2 mars.

Bœufs. — Amenés : 396; entrés aux abattoirs : 243; au total : 639. Diminution de 332 têtes sur le marché de vendredi dernier.

La tendance à la hausse que nous avions signalée mardi dernier, se confirme sur notre marché d'aujourd'hui. Les vendeurs se sont montrés plus exigeants; d'un autre côté, les acheteurs étaient plus pressés. Dans ces conditions, la vente a été facile et les cours ont progressé de 10 à 20 centimes par livre.

On cotait le demi-kilo poids mort : première qualité de 1,50 à 1,55; deuxième qualité de 1,30 à 1,35; troisième qualité de 1,05 à 1,15.

Au poids vif, on cotait : première qualité de 0,85 à 0,90; deuxième qualité de 0,65 à 0,70; troisième qualité de 0,52 à 0,60.

Veaux. — Amenés : 908; entrés aux abattoirs : 188; au total : 1.096. Nous avions 262 veaux de plus que vendredi dernier; cet apport aussi important a pour résultat de rendre les acheteurs moins bien pressés, aussi les transactions ont été assez laborieuses; il s'est produit une baisse de 10 à 15 centimes par livre.

On cotait : première qualité de 0,92 à 0,98; deuxième qualité de 0,75 à 0,80; troisième qualité de 0,64 à 0,70.

PARIS-LA VILLETTE

Lundi 26 février. Bœufs. — Amenés : 2050 2050 274 264 244. Vaches. — 1495 1195 274 262 212. Taureaux. — 330 330 246 236 224. Veaux. — 1172 1172 390 330 290. Moutons. — 9622 9622 420 370 320. Porcs. — 2281 2281 404 376 348.

On cote au demi-kilo net : Bœufs. — Animaux de 1<sup>er</sup> choix 1,33 à 1,40; limousins 1,33 à 1,44; blancs 1,32 à 1,34; gris 1,27 à 1,34; manœuvres 1,26 à 1,39; qualité ordinaire en manœuvres anglais 1,25 à 1,39; normands 1,27 à 1,44; charolais et nivernais 1,32 à 1,34; choletais, nantais, vendéens 1,27 à 1,34; sortes de fournitures 0,94 à 1,10; viande à saucissons 0,80 à 0,92.

Vaches. — Bonnes génisses 1,33 à 1,45; vaches d'âge 0,92 à 1,07; petite viande de toutes provenances 0,79 à 0,89.

Veaux. — De choix, Brie, Beauce, Gâtinais 1,70 à 2 fr.; qualité ordinaire dit 1,60 à 1,90; champenois 1,60 à 1,90; manœuvres 1,55 à 1,75; gournayeux et picards 1,05 à 1,60. Service et Midi 1,05 à 1,50.

Judi 1<sup>er</sup> mars.

Bœufs. — 812 812 308 298 278. Vaches. — 421 421 308 296 276. Taureaux. — 166 166 280 270 258. Veaux. — 842 842 400 350 300. Moutons. — 6497 6497 450 400 350. Porcs. — 1968 1968 428 410 390.

Marché actif; les apports sont très réduits en toutes catégories et comme la demande est très suivie, le ton général dénote une grande fermeté qui se traduit par une hausse de 0,34 sur le gros bétail, de 0,10 à 0,20 sur les veaux, de 0,30 sur les moutons et de 0,24 à 0,42 sur les porcs.

On cote au demi-kilo net : Bœufs. — Animaux de premier choix, 1,42 à 1,64; Limousins, 1,41 à 1,64; blancs, 1,42 à 1,62; gris, 1,42 à 1,62; Manœuvres, 1,36 à 1,50; qualité ordinaire en Manœuvres anglaisés 1,37 à 1,60; Normands, 1,37 à 1,54; Charolais et Nivernais, 1,42 à 1,48; Choletais, Nantais, Vendéens, 1,37 à 1,44; sortes de moutons, 0,87 à 1,11; porcs de tout

nitures, 1,04 à 1,20; viande à saucissons, 0,90 à 1,04.

Vaches. — Bonnes génisses, 1,43 à 1,65; vaches d'âge, 1,02 à 1,20; petite viande de toutes provenances, 1 fr. à 1,04.

Taureau. — De choix, 1,25 à 1,45; qualités entre-deux, 1,15 à 1,25; sortes de fournitures, 1,03 à 1,10.

Veaux. — De choix, Brie, Beauce, Gâtinais, 1,85 à 2,15; qualité ordinaire dit 1,75 à 2,05; Champenois 1,75 à 2,05; Manœuvres, 1,70 à 1,90; Gournayeux et Picards, 1,20 à 1,75.

Service et Midi 1,29 à 1,65. Moutons. — Premier choix et agneaux, 2 fr. à 2,40; Nivernais, Bourbonnais et Berryonnais, 1,65 à 2,10; brebis médiocres 1,65 à 2,10; Albigeois et Limousins, 1,55 à 2,05; Arégois, Agenais, Toulouse, 1,53 à 2,05; Haute-Loire, Sarthe, Vendée 1,55 à 1,70.

Midi, 1,32 à 1,75. Pores. — De l'Ouest et Vendéens, 1,40 à 1,50; du Centre, 1,35 à 1,45; Limousins et Auvergnats, 1,35 à 1,45; cochons, 1,10 à 1,25.

MARSEILLE

28 février. Moutons. — Amenés : 4.451 moutons et brebis du pays. A quelques unités près, nous avons le même apport que mercredi dernier. Malgré cela, la belle marchandise a subi une hausse sur les cours de 10 fr. par 100 kilos. On cotait les moutons de 335 à 365 fr. et les brebis de 325 à 350 fr. Vente active.

Bœufs. — Amenés : 287 bœufs et 118 vaches du pays. L'apport a été à peu près le même que celui du marché précédent. Nous continuons à voir nos marchés bien approvisionnés; aussi les cours inclinent toujours à la baisse; aujourd'hui encore nous avons constaté une diminution de 8 fr. pour les bœufs et de 10 fr. pour les vaches par 100 kilos.

On payait les bœufs gris de 240 à 252 fr.; les vaches laitières de 240 à 245 fr.; et de montagne de 225 à 235 fr. Vente mauvaise. Renvoi : 70 bœufs et 20 vaches.

AUTUN

1<sup>er</sup> mars. Foire ordinaire pour toutes les sortes, augmentation nouvelle sur les porcs gras, cours maintenus sur les autres sortes.

On a vendu : bœufs de boucherie au kilo vivant de 1,40 à 1,50; bœufs de trait, la paire de 2.000 à 2.600; bêtes de fourniture, le kilo en viande de 2,15 à 2,40; taureaux, le kilo vivant de 1,45 à 1,25; vaches pour boucherie, le kilo en viande de 2,50 à 2,70; vaches laitières, la pièce suivie de 700 à 1.000 francs; génisses pour le pré de 2 à 3 ans, la pièce de 550 à 700 francs; veaux, le kilo vivant de 2 fr. à 2,40; porcs, le kilo vivant de 2,70 à 2,90; cochons grasses, le kilo vivant de 2,40 à 2,80; laitons, la pièce de 55 à 75 francs.

AVIGNON

27 février. On a vendu 298 bœufs de 230 à 260 francs; 332 vaches de 190 à 240 fr.; 69 veaux de 170 à 180 fr.; 70 moutons de 310 à 325 fr. les quatre quartiers sur pied; 65 agneaux de 300 à 325 fr.; 20 cochons de 340 à 350 fr.; petits cochons de 50 à 70 francs la pièce. On cote sur pied : cochons de 2,45 à 2,60 francs; agneaux de 1,50 à 1,65 fr. les 100 kilos.

DIJON

1<sup>er</sup> mars. On a vendu : 18 moutons de 3,20 à 4 fr. le kilo poids net de viande; 38 veaux de 1,80 à 2 fr.; 51 porcs de 2,70 à 2,80 le kilo poids vif.

GRENOBLE

23 février. On a vendu : bœufs 18 de 240 à 258 francs; vaches 24, de 200 à 225 fr.; veaux 63, de 125 à 167; moutons 325, de 250 à 320 francs.

MATOUR

1<sup>er</sup> mars. On a vendu : bêtes de fournitures 3, de 85 à 100 fr.; vaches pour boucherie 4, de 120 à 140 fr.; moutons 17, de 120 à 140 francs; veaux 17, de 180 à 200 fr.; porcs 79, de 220 à 256 fr.; laitons 13, de 57 à 73 francs.

NANCY

26 février. On a vendu : 48 bœufs de 138 à 148 francs; 43 vaches de 135 à 145 fr.; 10 taureaux de 125 à 135 fr.; 78 moutons de 200 à 225 fr.; 98 veaux de 110 à 125 francs; 68 porcs de 205 à 240 francs. Vente très mauvaise pour les veaux; renvoi, 25.

NIMES

28 février. On a vendu : bœufs français 550, de 1,80 à 2,40; vaches françaises 700, de 1,30 à 2,20; moutons français 300, de 2,90 à 3,60; brebis 78, de 2,65 à 3,30 poids morts. Agneaux 200, de 1,65 à 2,05; veaux 181, de 1,70 à 1,80; porcs 133, de 2,68 à 2,72 poids vifs.

ROANNE

26 février. Foire dite des Brandons. — Cette foire qui, en temps ordinaire, est très animée, a été cette année assez calme, comme d'ailleurs voilà 3 ans, à cause de la guerre; mais les transactions ont été assez nombreuses et actives, avec des prix très élevés. On peut dire que tout a été vendu.

On a vendu : bœufs de trait, 25 paires, de 1.900 à 2.450 fr. la paire; bêtes de fourniture, 18, de 380 à 560 fr.; taureaux, 14, de 300 à 600 fr.; vaches laitières, 40, de 400 à 920 fr.; génisses, 21, de 3

Ne perdez pas votre temps à chercher ce que vous voulez sans autre peine que celle de faire connaître au Grand Public ce que vous désirez obtenir.

TARIF ET CONDITIONS

Sous cette rubrique, nos abonnés et lecteurs désireux de vendre ou d'acheter un fonds de commerce, un produit quelconque, de trouver un employé sérieux, un associé, un commanditaire, de même que ceux à la recherche d'une situation pour eux ou un tiers auquel ils s'intéressent, pourront faire paraître des annonces aux conditions suivantes :

MATERIEL NEUF ET D'OCCASION
A VENDRE presse à haute densité système case et 2 presses à bras système Pisonnier n° 1 de fer tout garnies pour pressage à haute densité. S'adresser Bureau du Journal 589

ON DEMANDE presse à fourrage à bras, soit à louer, soit à acheter. Ecr. Aubin-Terrassier, à Sauzé-Vaussais (Deux-Sèvres).

OFFRES DE MARCHANDISES
A VENDRE de suite sur forêt près gare, 700 A moules bois chauffage, chêne et hêtre, coupés du printemps 1916, douze mille fascines, bruyères de sécherie de bois remplaçant avantageusement le charbon. S'adresser au Bureau du Journal n° 101.

JULIEN à Chelles (Seine-et-Marne), grainier, fourrages, légumes secs, fruits, volailles, vins et cidre, Gros et détail (reçoit toute offre).

AGENCE Vigita (Société anonyme) à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). Représentation de fabrications. Commission. Placement. Publicité. Directeur : Sully Lara. Demande catalogues échantillons, conditions de vente de toutes maisons françaises et étrangères désirant être représentées à la Guadeloupe. Renseignements commerciaux. Sollicite la correspondance.

DEMANDES D'EMPLOIS
ON DEMANDE pour région de Montbrison (Loire), meunier sachant conduire les cylindres, très bien rétribué, mouture de commerce. Prendre adresse bur. du jour. n° 94

QUI ACHETE ? EN Gros et PAYE COMPTANT
SAINDOUX FLAMBARO SUIFS ?
B. KONRAD
Près les Abattoirs, DIJON

Saindoux et Salaisons
-en Gros-
VENTE ET ACHAT
Saindoux de Lyon et de ménage
Mortadelle Lyon Belgique
G. BESSY, Aîné
26, rue Amélie-Bonnet
LYON
Près l'angle des rues Bugnot et Boileau
BOYAUX SALÉS
Perforation spéciale pour charcuteries et Bœuf à l'os
Outils, poivres, épices, huiles, etc., etc.

Etude de M. STRARBACH, notaire à Valay (Hauts-Savoie)
A VENDRE A L'AMIABLE
Une Grande Maison
pour cause de décès
sise à Valay, où M. Charne-Poisie exploitait le commerce des grains, pailles et fourrages.
Pour tous renseignements et visites, s'adresser à M. Strarbach, notaire.

POUR NOS JARDINS
Autant pour être agréable aux lecteurs du COURRIER DU COMMERCE que dans l'espoir d'être favorisé de leurs commandes, j'offre de leur expédier, en bon temps, franco gare française, contre mandat-poste de 5 fr. pour tous frais, une des 20 collections suivantes (2 demi-collections 5 francs) :

POMME DE TERRE de semence et de consommation à vendre en quantité appréciable, avoine grise Poitou et autres par plusieurs wagons. Demander prix à M. Aubin Terrassier à Sauzé-Vaussais (Deux-Sèvres).

DEMANDES D'ACHATS
SERAIS acheteur un wagon pommes de terre Institut de Beauvais. Faire offre bur. du Journal n° 110.

SUIS ACHETEUR foin, paille et luzerne en balles pressées, bonne qualité. Faire offres Jean Vernaz, à Perpignan.

ACHETERAIS machine à sortir boîtes métalliques. Faire offres bur. du Journal n° 119.

A VENDRE OU A LOUER
A LOUER cause mobilisation boucherie ayant A un siècle d'existence, avec fournitures bourgeoise et communautée, S'adr. boucherie Javel, Saint-Chamond (Loire).

A CEDER pour se retirer des affaires, important commerce de grains, grains, farines. S'ad. Bureau du Journal 62.

A VENDRE moulin à eau Montluel. S'adresser. Brac de la Perrière, notaire, Lyon.

REPRESENTATION ET COURTAJE
REPRESENTATION commerciale alimentations, tion générale, drogues, produits chimiques. A. Lecanu, représentant, Le Havre.

REPRESENTANT faisant la Suisse demande représentation vins Bourgogne et Médoc, liqueurs de marques et spiritueux. Adresser offres au journal n° 44.

AGENCE Vigita (Société anonyme) à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). Représentation de fabrications. Commission. Placement. Publicité. Directeur : Sully Lara. Demande catalogues échantillons, conditions de vente de toutes maisons françaises et étrangères désirant être représentées à la Guadeloupe. Renseignements commerciaux. Sollicite la correspondance.

DEMANDES D'EMPLOIS
ON DEMANDE pour région de Montbrison (Loire), meunier sachant conduire les cylindres, très bien rétribué, mouture de commerce. Prendre adresse bur. du jour. n° 94

FABRICATION FRANÇAISE
Trieur Héliocidal "IDEAL"
à Vannes régénère
pour
Sérier les déchets de brisures et les grains de toutes espèces.
SYSTÈME BREVETÉ
Il est indispensable aux Meuniers, Grafactiers, Marchands de Grains et de Denrées Coloniales, Brasseries, etc.
L'Idéal fait le triage automatique en une seule opération - donne quatre classements - sémine les poussières - ne laisse aucun résidu - pas de frais d'installation - pas de réparations.
Abel BOBLET, Ingénieur, LYON
Téléphone 57-15 87, Cours Vitton
Agents sérieux sont demandés

UN VITICULTEUR
offre les vins de sa récolte
à LEBOTO NU
par fûts de 550 à 600 110 à 120 150 à 160
COTEAU 1<sup>er</sup> choix 1916 76 > 78 > 80 >
Bons Gris 1916 80 > 82 > 84 >
Vin blanc de table 1916 85 > 87 > 89 >
Sur gare de départ contre remboursement, sans escompte.
S'adr. en toute confiance au DOMAINE SAINT-CECILE, par Roujan (Hérault); échantillon gratis

NOUVELLES MACHINES DE MEUNERIE
BROSSES A SONS
BROSSES A BLE
Toutes ces Machines sont construites sur le même principe, elles nécessitent un emplacement très restreint : prennent peu de force, sont d'une installation facile. Par leur application la mouture est considérablement avancée et le plus grand rendement est obtenu.
G. & A. CUSSON Frères & C<sup>ie</sup>
CONSTRUCTEURS
à CHATEAUROUX (Indre)
EXTRACTEURS
RAISON FONDÉE en 1843
BOUTERIE HELICOÏDE A MOUVEMENT RELATIF. La Bouterie la plus puissante qui existe. Grains et refus complètement dépourvus de farine. Donne des farines fines, rondes et sans piqures : peut bluter les matières les plus difficiles.

GRANDE SOCIÉTÉ MEULIÈRE
DUPETY, ORSEL & C<sup>ie</sup>
LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE
Seine-et-Marne
Acquéreur de la Nouvelle Société meulière VERNOT & C<sup>ie</sup>
PROPRIÉTAIRES DE CARRIÈRES
FABRIQUE DE MEULES à MOULINS
SPÉCIALITÉ POUR MATIÈRES DURES
EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE de LA FERTÉ-S.-JOUARRE (S.-et-Marne)

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR LA MEUNERIE
CHARLAS & BROCAS
Quai Saint-Vincent, 61 - LYON
SOIES à bluter
VOILES métalliques
MEULES de Moulins
HUILES MINÉRALES POUR LE GRAISSAGE

BUREAU DES DOMAINES DE LYON
Vente aux Enchères Publiques
Le Mardi 6 mars 1917, à 2 heures du soir, 92, avenue Félix-Faure, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères de :
Farines, Balayures, Tonneaux, Caisses et Sacs
40 quintaux de farine avariée.
250 quintaux de farine du battage des sacs.
50 quintaux de balayures de farine.
600 quintaux de balayures des Magasins. (Avoine, maïs, orge).
625 tonneaux à oranges et à sucre.
4.600 caisses à Julienne.
4.075 caisses à lard.
3.635 caisses diverses.
45.000 sacs hors de service, lavés.
La vente aura lieu par lots de diverses importances, au comptant avec 5 % en sus.
L'Inspecteur des Domaines, RATHEAUX

BUREAU DES DOMAINES DE LYON
Les Vendredis 9 et Samedi 10 mars 1917, à 2 heures du soir, sur la place du Marché aux chevaux, à Lyon-Percebois.
Vente aux Enchères Publiques
40 CHEVAUX REPORMES des Chasseurs d'Afrique
Tous les amateurs, marchands de chevaux, commerçants, industriels, agriculteurs, éleveurs, etc., seront admis à enchérir ; aucun certificat ne sera exigé.
Les chevaux peuvent être examinés la veille de la vente, de 9 à 10 heures, à la caserne de la Part-Dieu et le jour de la vente, une heure avant les enchères, sur le Marché aux Chevaux.
Vente au comptant 5 0/0 en sus.
L'Inspecteur des Domaines, RATHEAUX

BUREAU DES DOMAINES D'ANGOULÊME
Le Mardi 13 mars 1917, à 2 heures dans la cour de la caserne du 21<sup>e</sup> d'artillerie, boulevard Liédot à Angoulême, il sera procédé par le Receveur des Domaines à la
Vente aux Enchères Publiques
de divers objets mobiliers provenant des corps de troupe de la Place et consistant notamment en : 7.683 kilos souliers et jambières ; 564 kilos débris de brodequins, chaussures-basanes, espadrilles ; 377 kilos de vieux cuirs d'équipement ; 18.500 kilos effets de harnachement ; 381 kilos de képis ; 867 kilos de bourgerons, pantalons, treillis, salopettes ; 292 kilos havresacs ; 728 kilos débris et effets de toile ; 97 kilos velours, ceintures flanelle ; 3.290 kilos chiffons, chemises, caleçons, chaussettes coton, 221 kilos de sabots en bois et objets métal ; 1.480 kilos de vieux papiers.

DIRECTION DES DOMAINES DE LA SEINE
Le 8 Mars 1917, à 2 heures, avenue la Liberté, n° 3, à Charenton,
Vente aux Enchères
271.000 kilos de déchets de caoutchouc, chambres à air, enveloppes lisses et ferrées, anneaux de gomme, valves usagées. Visibles 5 jours avant. (Voir les affiches et le Moniteur des Ventes.)
BUREAU DES DOMAINES DE CHAMBERY
Le Samedi 10 mars 1917 à 14 heures à Chambéry, place du Palais
VENTE
par le Receveur des Domaines de 8 chevaux réformés de Hussards. Droits de préférence aux agriculteurs.

Commerce, Industrie, Agriculture
ADRESSES RECOMMANDÉES
CAOUTCHOUCS
A. CAN et Cie, 75, rue Saint-Lazare, Paris caoutchoucs bruts et gutta-percha
CONTENTIEUX-TRANSPORTS
Maurice WERNERT, 56, cours Morand, Lyon. Téléph. 63-25. Réclamations et procès contre les Cies de chemin de fer.
CAFES, POIVRES
Joseph DANON et C<sup>ie</sup> importateurs, Le Havre (Seine-Inférieure).
CONTRIBUTIONS
Paul VILLARD et C<sup>ie</sup>, 33, rue Victor-Hugo, Lyon, experts vérificateurs en matière de contributions directes. Réclamations. Renseignements.
DENREES DIVERSES
Légumes secs, conserves, produits chimiques, savons et tous produits alimentaires. Léon LOBJOIE, courtier, à Malakoff (Seine).
FROMAGES
KRAUER et PELISSIER, 14, 15, 16, quai de Rive-Neuve, Marseille.
GRAINS, FOURRAGES
A. BRUNET fils et ROGER, 40, quai de Bourgogne, Bordeaux.
Achats d'avoines toutes sortes et belles orges. Envoyer juste prix et échantillons, LOTOT, grains, Nangis (Seine-et-Marne). Paiement contre remboursement ; toiles à rendre ou ses toiles.
LEGUMES SECS
ETLIN Paul, 9, rue du Louvre, Paris.
POMMES DE TERRE
F. MALLARD, 10, rue Pavé-d'Amour, Marseille.
SAVONS
NEGREL Auguste, 11, cours Lieutaud, à Marseille.
VINS ET SPIRITUEUX
MADON E. et F., courtiers à Marseille.

Cours des Caoutchoucs, Chiffons, Métaux, Papiers, Poils, CRINS, OS, CORNES, DÉCHETS DIVERS, ETC.
CAOUTCHOUCS
Lyon, 2 mars.
Vieux Caoutchoucs
Enveloppes autos lisses marq. div. 55 60
Enveloppes autos lisses Michelin 60 65
Enveloppes voitures lisses 45 50
Enveloppes autos ferrées 30 35
Enveloppes vélos souples 15 20
Bandages pleins avec toile 50 55
Bandages pleins sans toile 75 80
Bandages rouges autos soup. petits 200 210
Bandages rouges autos soup. ent. 250 260
Bandages rouges vélos souples 200 210
Bandages à air grisés flot. soup. 275 300
Bandages à air 1/2 flottant 180 190
Bandages à air rouge, ou gris, sèche. 60 65
Bavettes lisses 60 65
Bavettes bords de mer découpées 60 65
Jouets mêlés 60 65
Rues de voitures d'enfants 25 30
Capets rouges et divers 80 85
Les 100 kilos franco Lyon.
Etais
M'aille d'étain 350 360
M'aille à caractères 120 130
Papier chocholet 320 330
Soudures 33 % 240 250
Aluminium
Mitraille d'aluminium 350 360
Torrure d'aluminium 280 290
Plomb
Vieux plomb tuyaux ou feuilles 100 105
Plomb, tout venant 90 95
Capules de bouteilles 90 95
Les 100 kilos franco Lyon.
Métaux Précieux
Lyon, 2 mars.
Or : Médailles de l'Etat 3 10
Monnaies 900 m/m 3 05
Boîte montres, alliances 2 48
Or cruux 2 38
Or mêlé 2 40
Jaseron 2 30
Le gramme.
Argent : Vieux Paris (1<sup>er</sup> titre) 78
Coc (1<sup>er</sup> titre) 77
Nouveau (1<sup>er</sup> titre) 75
2<sup>e</sup> titre 30
Gâteaux godaimes 30
Sergent blanc 30
Sergent doré 50
Soutache blanche 30
Soutache dorée 50
Jugulaires blanches 30
Jugulaires dorées 30
Faux doré (militaire) 10
Faux blanc 1 50
Peaux : Pur 8500 fr. le kilo
Cuivres dorés (suivant qualité) 5 10
Doublé or (dito) 15 25
Cuivres argentés (dito) 2 40
PAPIERS
Vieux Papiers
Lyon, 2 mars.
Papier ordinaire 12 14
Papier magasin 12 14
Bouquin 18 20
Copies de lettres 20 22
Correspondance 20 22
Catalogues, brochures 18 20
Registres, gros et petits 20 22
Vieux journaux 15 20
Journaux propres à plat 25 30
Rognures blanches 25 28
Rognures mêlées 18 20
Les 100 kilos franco Lyon.
POILS ET CRINS
Lyon, 2 mars.
Os de cuisine 11 50 12 50
Os d'équarrissage ouits 9 10
Os d'équarrissage non ouits 8 9
Os de travail 16 18
Corres bouffis et vaches b. vid. 20 22
Écrès ou onglons vides 18 20
Sabots de chevaux vides 14 15
Pature de pieds de chevaux 15 16
Colle de boureller 10 10
Os de ville frais 9 10
Les 100 kilos franco Lyon.
PEAUX DE LAPINS
Lyon, 2 mars.
Peaux de lapins toutes venantes 3 25 3 75
Le kilo (suivant provenances)
Tous les prix ci-dessus s'entendent pour une certaine quantité. Les prix de tous ces articles restent fermes et une augmentation est à prévoir dès la reprise des transports.
La MEILLEURE PUBLICITÉ est celle du COURRIER DU COMMERCE

TAILLEUR
ANGE BALLESTEROS
COUTURIER
TÉLÉPHONE 22-26
Cours de la Liberté, 68 - LYON

L'Union de la Boucherie Lyonnaise
ET DE LA RÉGION
Le Plus Important Fournisseur de Sauf de la contrée
ACHÈTE toutes les Qualités et Quantités de SUIFS
RELEVEMENT IMMÉDIAT
BOISSONS ET BUREAUX :
19, Avenue de l'Abattoir - LYON-VAISE
Téléph. 3-07 - Ad. MESSIER UNIONS-SUIFS-LYONNAISE

Cuirs et Peaux en Poils
ACHATS DIRECTS A LA BOUCHERIE
Anciennes Maisons Pierre VERJUS fondée en 1853
J. VERJUS et Cl. MORIN, 1857-1915
VERJUS FRÈRES
47, Chemin du Pré-Gaudry, 47
Téléph. 54-23 LYON Téléph. 54-58